29 juin 2004

04.155
ad 04.017

Postulat du groupe libéral-PPN

Quelle politique extérieure?

– L'Europe pense régions, nous pensons cantons.
– Nos cantons deviennent très petits pour faire tout partout.
– La Confédération prône les alliances entre cantons, alors qu'il est inconstitutionnel d'avoir des organes politiques régionaux.
– La nouvelle répartition des tâches (RPT), en prônant la collaboration intercantonale, modifiera l'organisation de l'administration cantonale.
– Les collaborations intercantonales sont nombreuses et diverses, échappent au contrôle parlementaire et sont très difficiles à conduire.

La politique extérieure bouge. Nous prions le Conseil d'Etat de nous en livrer son analyse politique et financière.

Signataires: I. Opan-Du Pasquier, R. Graber, E. Bernoulli, J.-F. de Montmollin, R. Walter et U. de Meuron.